

A la découverte de l'Europe et du Monde

Embarquement immédiat pour la saison été 2013 avec Eval Voyages !

Cette année en plus des grandes destinations classiques européennes ou La Floride ou également **New York** avec sa nouvelle formule, nous vous proposons une dizaine de nouveautés essentiellement concentrées sur l'Europe.

Les grandes capitales et les villes incontournables telles que Londres, Berlin, Bruxelles, Barcelone, Amsterdam, Venise... sont à l'honneur, seules ou en combiné, cette dernière formule permettant de s'imprégner d'atmosphères différentes au cours d'un même séjour. Ainsi par exemple, vous pourrez passer des maisons victoriennes, des pubs et des fish and chips de Londres à la bouillonnante Barcelone sur fond d'architecture Art Déco exubérante de Gaudi, de tapas et de paseo sur La Rambla.

Les villes Berlin, Moscou et St Petersburg intègrent également notre catalogue pour des séjours culturels où les moments de détente ont également leur place, avec en plus, pour Berlin, la possibilité de suivre des cours d'allemand.

Les cours d'anglais sont également bien présents, notamment avec une toute nouvelle formule en immersion dans une famille anglaise ou notre séjour Fun Camp avec un hébergement sur un campus.

Mais nous n'avons pas oublié ceux qui veulent partir très loin.

Comme toujours vous pouvez compter sur tout ce qui fait notre marque de fabrique EVAL

Le tourisme responsable, un plus pour votre enfant !

Quand tourisme rime avec responsable, tout le monde est gagnant : votre enfant grandit et s'épanouit, les équipes EVAL avec l'ensemble de ces partenaires (agents de voyages, réceptifs, hôteliers...) prennent plaisir à l'encadrer, et pour vous, c'est un gage de réussite pour son avenir.

- 35% des Français sont persuadés que «voyager responsable» est forcément incompatible avec leurs habitudes de voyage. Cet a priori ne correspond pas à la réalité de nos séjours : Manger dans des petits restaurants traditionnels, utiliser les transports locaux (...) sont des atouts qui ne remettent pas en cause la sécurité de votre enfant. On ne s'y risquerait pas !

- 90% des Français attendent avant tout de leurs vacances

un contact avec les populations locales. Ca tombe bien, c'est aussi notre ambition.

- Près de 6 Français sur 10 confondent encore «voyage responsable» et «séjour humanitaire» ou «bénévolat». Nous restons à votre disposition pour en savoir plus.

- 80% d'entre eux estiment que le respect de la nature est primordial, autant que le dépaysement.

Alors prêts à manger que des brochettes d'insectes grillés, dormir dans des hôtels miteux ? Oui ?! Ben nous, NON, et 10 fois non, ce n'est pas ça le tourisme responsable chez EVAL

PREPARER SON DEPART

- Passeport

Selon les pays, vous devez posséder un passeport. Vérifiez sa date de validité. Si vous souhaitez obtenir ou renouveler votre passeport, vous devez vous adresser à la préfecture de votre département, ou à la mairie de votre commune. Les délais d'obtention sont variables. Renseignez-vous dès que possible pour ne pas être pris de court !

- Certificat Médical Pour les activités sportives

Pour la pratique de certaines activités sportives (canyoning...), un certificat médical est obligatoire. Adressez vous à votre médecin traitant.

- Vaccins

Sur les fiches séjours, nous recommandons parfois certains vaccins. Ils sont rarement obligatoires. On vous recommande de demander l'avis à votre médecin, avant votre départ, en lui précisant les régions visitées pendant le séjour.

- transport

Pour les départs de province, nous pouvons organiser les transports jusqu'au lieu de rendez vous du séjour.

- assurances

Chaque participant à un séjour EVAL est assuré à MMA Assistance (sauf accord particulier avec votre comité). L'assurance offre les garanties suivantes : couverture médicale, responsabilité civile, assistance, rapatriement. Si vous vous inscrivez par l'intermédiaire d'un CE avec qui nous avons signé une convention, nous vous invitons à lire les conditions d'assurance.

- le trousseau

Environ 25 jours avant le départ, vous recevrez la lettre EVAL, avec un trousseau détaillé de ce que vous devez amener en séjour. Vous pouvez également retrouver l'ensemble de nos fiches de renseignement et dossiers voyages sur notre site www.eval-voyages.com

- le Blog

Souvent nous créons un blog comme complément d'information. L'adresse vous sera communiquée en juin. Il peut arriver aussi que les directeurs des séjours soient disponibles pour administrer le blog durant le séjour pour transmettre des photos et quelques infos sur le déroulement.

- la Convocation

Vous recevrez la convocation environ 15 jours avant le départ, avec les lieux et dates de rendez vous.

Pour les séjours au USA ou avec un transit sur le continent américain, il faut remplir un formulaire ESTA, 72h avant le départ. EVAL vous enverra tous les renseignements nécessaires pour remplir le formulaire (également disponible sur notre site). Depuis septembre 2010, le formulaire est payant (14\$ à votre charge).

- Visa

En plus du passeport, certains pays exigent un visa (Inde, Chine, Australie...). Prévoyez votre passeport valide 6 semaines avant le départ. Pour l'Inde et la Chine, EVAL peut s'occuper des démarches moyennant la somme de 15€ (à ajouter au prix du visa).

- Carte D'identité et autorisation de sortie du territoire

En Europe (principalement CEE) et en Egypte, les mineurs doivent avoir une carte d'identité et une autorisation de sortie de territoire (le passeport remplace les 2. Les autorisations de sortie du territoire sont délivrées par les mairies.

- Carte européenne de santé

Elle atteste des droits à l'Assurance Maladie et permet la prise en charge des soins en Europe. Vous devez la réclamer auprès de votre caisse d'Assurance Maladie au moins deux semaines avant le départ.

- scan des Documents importants

Nous vous conseillons de scanner avant votre départ tous les documents utiles (carte d'identité, passeport, visa, traveller...), et de les envoyer sur votre boîte mail. En cas de perte ou de vol, cela simplifie énormément les démarches administratives.

- l'attestation de Natation

Elle est nécessaire pour pouvoir pratiquer les activités nautiques (kayak, ski nautique...). Elle est délivrée par un maître nageur (voir auprès de votre piscine) et elle atteste que votre enfant sait nager et qu'il ne panique pas dans l'eau.